



## Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

**Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

**Tél**: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

**Mail** : [cfdt@cfdtpenit.org](mailto:cfdt@cfdtpenit.org)

**Site** : [www.cfdtpenit.org](http://www.cfdtpenit.org)

Douai, le 24 Juillet 2023,

Lettre ouverte A Monsieur Eric DUPONT-MORETTI,  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

La CFDT Pénitentiaire tient à vous faire part de son inquiétude légitime sur la réforme « historique » en cours pour le personnel de surveillance.

La réforme vise à moderniser et à améliorer les conditions de travail des personnels de surveillance avec pour objectif de reconnaître l'importance de leur rôle et de leur offrir des perspectives de carrière plus attractives en valorisant autant le corps d'encadrement et d'application par un passage en catégorie B que le corps de commandement pour un passage en catégorie A.

La réforme est en cours d'études au guichet unique.

Il ressort des informations reçues à ce jour que tous les personnels ne seraient pas logés à la même enseigne dans l'obtention d'une revalorisation et que certains (es) se trouveraient lésés.

La CFDT Pénitentiaire espère qu'il y aura moins d'incohérences que pour la réforme de la chaîne de commandement qui a débouché sur des iniquités de traitement en termes de carrière. Beaucoup d'agents qui exercent des fonctions pourtant à responsabilités n'ont aucunement été mis en valeur.

Cette réforme qui se dit « historique » doit déboucher sur des avancées notables et ne pas laisser pour compte des agents qui servent leur institution avec courage et dévouement.

Quant aux surveillants adjoints (contractuels) chargés de seconder et d'assister les surveillants titulaires, il apparaît pourtant très important de défendre ceux-ci car la CFDT milite contre la précarisation et pour la pérennisation de ces emplois. Il nous a été annoncé que les surveillants adjoints pourraient passer le concours de surveillant catégorie B au terme d'un an de service. Encore s'agit-il de préciser les conditions d'accès à ce concours entre autres questions ? Comment s'exercera la mobilité pour les agents titulaires ?...

Gageons que cette réforme à venir ne laissera pas autant d'amertume pour certains(es) que la dernière réforme !

N'oublions pas non plus que dans notre administration il n'y a pas que le corps des personnels de surveillance, les autres corps de l'administration méritent amplement une attention particulière et une revalorisation à la hauteur de leurs espérances.

Je vous remercie de l'attention portée à cette lettre ouverte et vous prie de recevoir, Monsieur Le Garde Des Sceaux, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire  
E.FIEVEZ  
Secrétaire Général